

à la continuation des documents historiques publiés
par la Commission des Records, dont trois exemplaires
envoyés à Paris pour les bibliothèques de Louvain,
Gand et Liège, se trouvent égarés.

En 1829 j'ai eu l'avantage de vous prêter un
manuscrit in fol. sur le diocèse d'Anvers par l'évêque
Nelis. Comme je m'occupe dans ce moment de la
publication des Synodes d'Anvers, ce manuscrit m'est
devenu indispensable; je vous prie de me le faire
renvoyer par occasion. Si plus tard vous désiriez
de l'avoir, je m'empresserais de le mettre à votre
disposition.

Si je n'étais retenu par la crainte de
vous importuner au milieu de vos importantes
occupations, je prendrais la liberté de vous

